



CONTRAT D'INSCRIPTION

ÉLÈVE : NOM : Prénom : Sexe : M / F
Né le / / à (département :) Nationalité :

Classe demandée :

Classe fréquentée précédemment : établissement :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

NOM : Prénom : Profession :

Père / mère / autre : Nombre d'enfants à charge :

Situation de famille : Marié(e) - veuf(ve) - séparé(e) - divorcé(e) - célibataire - autre

Téléphones : Travail : Portable :

Adresse complète :

Adresse mail :@.....

NOM : Prénom : Profession :

Père / mère / autre :

Si différents :

Nombre d'enfants à charge :

Situation de famille : Marié(e) - veuf(ve) - séparé(e) - divorcé(e) - célibataire - autre

Téléphones : *Travail :* *Portable :*

Adresse complète :

Adresse mail :@.....

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Régime : Externat Demi-pension (lundi-mardi-jeudi-vendredi) panier repas

Etude du soir (lundi-mardi-jeudi) : OUI NON

Transport scolaire COUTRAS-LA ROCHE CHALAIS : OUI NON

Propose du covoiturage Accepte un covoiturage (les deux choix sont possibles)

Options LATIN (4^{ème} - 3^{ème}) (l'inscription engage l'élève pour la TOTALITE de l'année scolaire) OUI NON

Nous soussignés Monsieur / Madame responsables de l'enfant

....., déclarons avoir lu et pris connaissance :

- du règlement intérieur du Collège Jeanne d'Arc
- du règlement financier
- du projet éducatif
- du projet d'établissement.

Nous nous engageons à respecter et à faire respecter ces documents par notre enfant.

Fait à le / /

Signature(s) : l'élève : les responsables :



RÈGLEMENT FINANCIER

OGEC JEANNE D'ARC
PLACE EMILE CHEYLUD
24490 LA ROCHE CHALAIS

1. Le Collège Jeanne d'Arc est un établissement catholique dont la gestion est assurée par un organisme dénommé Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O. G. E. C).
2. Cet organisme est régi par les dispositions de la Loi 1901 sur les Associations.
3. L'Organisme de Gestion du collège Jeanne d'Arc est autorisé par les pouvoirs publics à demander aux familles une contribution.
4. Le montant de chaque facture s'entend toutes périodes confondues : période de classe ou période de vacances, période d'examens ou période de voyages pédagogiques.
5. Des réductions ou des réajustements peuvent être consentis dans le cas d'élèves qui seraient absents pour des motifs accidentels, réels et sérieux (maladie, intervention chirurgicale, etc....) durant des laps de temps supérieurs à 3 semaines.
6. Le montant global figurant sur la facture comprend, selon la situation de l'élève :
 - les tarifs de scolarité
 - les frais de demi-pension
 - les frais de transports scolaire
 - les frais fixes incluant les frais divers, d'orientation, d'affranchissement, d'infirmier, de fournitures pédagogiques, etc.
7. Les cotisations A. P. E. L. (Association des Parents d'Elèves, facultative) et D. D. E. C. (Direction Diocésaine, obligatoire) sont appelées à part sur la facture ; elles sont reversées intégralement à ces deux instances de l'enseignement catholique.
8. Pour ce qui est de l'assurance individuelle accident élève, nous proposons une assurance groupe à l'ensemble des familles. Le principe de cette assurance étant obligatoire, il sera procédé à une facturation systématique de notre assurance groupe sauf si l'enfant délivre une attestation mentionnant explicitement la couverture « individuelle accident élève » au plus tard le 30 septembre 2016.
9. Tout mois commencé est dû, à l'exception des cas mentionnés dans l'article 5.
10. REGLEMENT DES FACTURES ET VERSEMENTS :
 - Des arrhes seront demandées lors de l'inscription ou la réinscription et seront déduites des frais de scolarité.
 - les factures sont émises tous les deux mois. Les versements sont attendus dès leur réception par un paiement comptant, ou en deux chèques confiés le même jour à l'établissement mais qui seront débités à un mois d'intervalle.
 - Les familles recevant leur facture sont invitées à faire connaître sous quinzaine les anomalies qu'elles pourraient déceler.
11. En cas de retard dans le règlement entraînant une transmission du courrier au service contentieux, les frais de ce recours seront répercutés sur le solde des sommes dues.
12. Tout changement de régime en cours d'année doit être signalé par écrit auprès du bureau de vie scolaire au moins quinze jours avant la date effective du changement. En règle générale ce changement intervient le 1^o jour du mois. Une facture rectificative vous sera adressée. Aucune modification ne sera prise en compte par téléphone.



DOCUMENT FINANCIER

TARIFS (par mois)

Participation Familles :	51,00€
Demi -Pension :	75,00 €
Etude avec goûter :	35,00 €
Transport scolaire :	47.00 €

COTISATIONS à l'ANNEE (sur la 1 ère facture)

Frais de dossier :	40,00 €	
D.D.E.C (obligatoire) :	40.00 €	Direction diocésaine de l'enseignement catholique
A.P.E.L (facultative) :	21.00 €	Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) finance les sorties et des achats de matériel pédagogique.

FRAIS DIVERS

- Cotisations diverses : (CDI, Informatique, Droit photocopie, etc..) 40.00 € (20.00 € sur la 3^{ème} facture, 20.00 € sur la 4^{ème} facture).
- Livres de bibliothèque : Dans un souci d'efficacité le collège commande directement l'ensemble des livres de bibliothèque qui doivent être étudiés en cours de français. Ces livres sont ensuite facturés.
- Technologie : Même procédure. Les fournitures nécessaires pour fabriquer les objets dans le cadre de ce cours sont commandées puis facturés.

Prix du repas occasionnel pour un externe : 7.00 €

Les règlements sont à payer à réception de la facture (tous les deux mois): par virement bancaire de préférence (IBAN sur la facture), ou par chèque à l'ordre de « O.G.E.C Jeanne d'Arc » ou espèces directement au secrétariat du collège.

COUPON REPONSE (veuillez conserver la partie supérieure de ce document) :



Je soussigné (nom du responsable légal) :

responsable de l'élève : pour son inscription en classe de :

.....

verse 80.00 € à l'inscription ou réinscription
(somme encaissée à l'inscription et qui sera déduite de la 1^{ère} facture)

- Chèque à l'ordre de « O.G.E.C Jeanne d'Arc ».
 Par espèces directement au secrétariat du collège.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement financier de l'O.G.E.C et des tarifs du collège et m'engage à acquitter les sommes dues selon les modalités proposées.

Fait le.....à.....

Signature (précéder de la mention « lu et approuvé »)



FICHE INFIRMERIE

NOM - Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse :

Classe :

PERSONNES à PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT (dans l'ordre priorité)

NOM Prénom	Parenté	Tél. Personnel	Tél. Travail	Portable

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE EN CAS D'URGENCE :

En cas d'urgence et sauf indications différentes de votre part, l'élève sera conduit par les services d'urgence (pompiers ou SAMU) à l'hôpital de LIBOURNE où toutes mesures médicales seront prises par l'Administration de l'Etablissement Hospitalier.

Nom, adresse, téléphone du Médecin Traitant :

.....

Si vous souhaitez nous donner d'autres indications (précautions particulières, groupe sanguin, affections, allergies etc.), veuillez les indiquer ci-dessous :

.....

A..... Le/...../.....

Signature des Parents
(« Lu et Approuvé »)



PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Collège une étape importante

C'est au collège où se joue une partie de l'avenir de nos enfants.

Pour y parvenir, nous ne voulons pas être un simple établissement scolaire mais un établissement qui, en plus, assure et assume son caractère propre : sans négliger l'apprentissage scolaire, nous nous devons d'aider nos jeunes à devenir de futurs adultes responsables et aptes à affronter les aléas de la vie.

Dans cette volonté de construire, vous rencontrerez, dans notre collège, une équipe éducative prête à accueillir, écouter, conseiller et accompagner les jeunes et leurs familles. C'est dans cette ambiance de dialogue, d'écoute, de concertation mais aussi de rigueur que tous, enseignants et personnel, nous efforçons de donner une âme à notre collège.

Nous revendiquons notre caractère familial et éducatif, notre ouverture sur le monde et la société actuelle mais aussi, pour ceux qui le souhaitent, le droit à une formation religieuse. Forts de nos convictions, de notre projet éducatif et de notre projet d'établissement, nous voulons que nos jeunes quittent notre collège avec une habitude de sérieux dans le travail. Mais en plus, qu'ils aient une ouverture d'esprit les amenant à être épanouis, responsables et conscients de leurs possibilités en affirmant leurs personnalités.

Un lieu d'accueil et d'écoute.

Un accueil pour tous, sans restriction religieuses, sociales, financières, prenant en compte la diversité des jeunes.

Des rapports privilégiés avec les familles, rencontres individuelles avec les enseignants, le chef d'établissement.

Réunion de rentrée- Réunions parents/professeurs. Contacts réguliers avec l'équipe éducative.

Une psychologue à votre écoute et à l'écoute des jeunes.

Activités sportives encadrées par le professeur d'E P S.

Des temps d'accueil avec des journées « portes ouvertes ».

Une journée de rentrée organisée autour du professeur principal.

Formation de binômes au sein de la classe.

Des lieux d'accueil conviviaux : CDI, foyer

Une écoute pour chacun. Un suivi personnalisé par le chef d'établissement, le professeur principal, les professeurs, le personnel d'éducation et le personnel de la communauté éducative.

Recherche de l'épanouissement du jeune.

Un lieu de formation.

Développer les acquis et les compétences de l'élève pour l'amener vers un domaine d'excellence.

Lui donner l'envie d'apprendre et le guider vers l'autonomie.

Préparer et passer l'attestation de sécurité routière (ASSR niveau 1 et 2).

Préparer l'examen du Brevet des Collèges (D N B)

Formation au brevet de premier secours (P S C 1)

Construire un projet personnel et un parcours de formation prenant en compte la connaissance de soi et les capacités.

Guider et accompagner l'élève dans la démarche de l'orientation.

Cours de méthodologie pour les plus jeunes.



COLLEGE JEANNE D'ARC
Place Emile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS

Un lieu de travail

Des horaires et des rythmes scolaires adaptés : séquences de 55 mn avec une orientation vers un collège du matin, participation à des activités en fin de journée.

La dernière séquence de la journée est une séquence de soutien et d'aide aux devoirs, encadrée par les enseignants.

Développer le travail de groupe.

Développer l'expression orale.

Développer le travail en langues (Anglais, Espagnol). Cours d'EPS dispensés en partie en anglais.

Donner à chacun une capacité d'autonomie.

Apprendre à utiliser l'outil informatique comme un outil de travail. (Tableau interactif).

Sensibiliser chacun au développement durable.

Un lieu d'ouverture vers l'extérieur.

Rencontre avec les établissements extérieurs

Participation à la quinzaine de l'orientation.

Stages en entreprises pour le 4^o et 3^o.

Forum des métiers « intra-muros »

Travail enseignants/familles sur l'orientation avec des rencontres individuelles.

Séjours pédagogiques avec ouverture sur l'Europe (Espagne- Grande Bretagne-Italie).

Sorties pédagogiques diverses (Musées, entreprises, lieux de mémoire, sites historique...).

Participation régulière à « Collège au cinéma ».

Ateliers divers, sportifs et artistiques (initiation instrumentale, chorale, sport).

Concours scolaires (Mathématiques – Anglais...).

Marché de Noël, spectacle de fin d'année, conférences, débats.

Accueil et journée d'intégration des nouveaux et futurs élèves.

Un lieu de Pastorale.

Un projet qui prend en compte les valeurs humaines et chrétiennes.

Catéchèse pour les volontaires.

Messe pour les volontaires.

Célébrations et messages de paix pour tous.

Réflexion autour de conférences.

Temps d'écoute et de partage.

Participation et sensibilisation à des actions caritatives et de solidarité.

Apprentissage de la tolérance, le respect de soi et de l'autre.



PROJET EDUCATIF

Pierre angulaire de l'établissement, le projet éducatif exprime à la fois la source et la visée de l'engagement de ses enseignants, de son personnel et des familles. Il garantit la cohérence et la cohésion de la communauté éducative entièrement tournée vers la transmission des savoirs et l'éducation de la personne dans toutes ses dimensions.

Notre ambition est de proposer un collège qui permet à chacun d'être regardé, écouté, reconnu, d'apprendre, de progresser et de réussir, un collège qui donne à tous les raisons de croire et d'espérer, un collège qui soit un véritable laboratoire d'humanité et de fraternité.

A cette fin, notre projet éducatif repose sur trois axes principaux : l'instruction, l'éducation et la vie spirituelle.

Instruction

Pour offrir à chacun les meilleures conditions pour acquérir savoir, savoir-faire et savoir-être, nous souhaitons :

- Inciter l'élève à se dépasser et à inscrire son effort dans la durée.
- Diversifier les méthodes pour favoriser la réussite du plus grand nombre.
- Donner confiance, valoriser l'effort et encourager la créativité.
- Développer la réflexion, l'esprit critique et autocritique.
- Donner un sens à la parole et valoriser l'oral aussi bien que l'écrit.
- Encourager et développer la curiosité intellectuelle.

Education

En milieu scolaire l'élève apprend à vivre dans l'écoute, le respect et la tolérance. Nous souhaitons :

- Apprendre à mesurer la portée de nos paroles.
- Permettre à chacun de prendre confiance en lui-même et de faire confiance.
- Permettre à chacun de devenir responsable de soi, de mieux se connaître, d'apprendre ses limites et développer son domaine d'excellence.
- Respecter et accepter la différence.
- Prendre les erreurs, les échecs et les difficultés comme des aides à la réussite.
- Avoir une intégrité intellectuelle et morale.
- Respecter la parole donnée et les valeurs fondamentales de la vie.

Pastorale

C'est la trame de fond de notre établissement. Elle fait partie de tout ce que nous faisons, nous disons et vivons tout au long de l'année scolaire. Nous souhaitons :

- Vivre au quotidien dans un esprit évangélique.
- Etre à l'écoute des élèves en difficulté.
- Accueillir et intégrer tous les élèves dans leur singularité.
- Avoir un regard bienveillant sur chaque élève et membre de la communauté éducative.
- Etre ouvert à tous sans tenir compte de l'origine sociale ni de la religion.
- Respecter la croyance de chacun.
- Favoriser la vie spirituelle des élèves croyants et les aider à grandir dans la foi.
- Respecter les valeurs chrétiennes et humaines de notre établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la relation éducative et pédagogique mise en place s'appuie nécessairement sur la collaboration des familles avec qui des échanges réguliers sont encouragés, précieux et indispensables.



COLLEGE JEANNE D'ARC
Place Emile Cheylud
24490 LA ROCHE CHALAIS

Jeunes et adultes, tous ensemble, en vivant ce projet, nous construirons l'homme de demain dans son unité.